

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

57150 Creutzwald

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :

	INONDATION	 sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	 sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : MODÉRÉ
	RADON	 sur ma commune : MODÉRÉ

4 Risques technologiques identifiés :

	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 sur ma commune : CONCERNÉ
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : CONCERNÉ
	POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : CONCERNÉ
	RISQUES MINIERS	 sur ma commune : EXISTANT

Risque d'inondation sur Creutzwald

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



DDRM : DDRM57

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

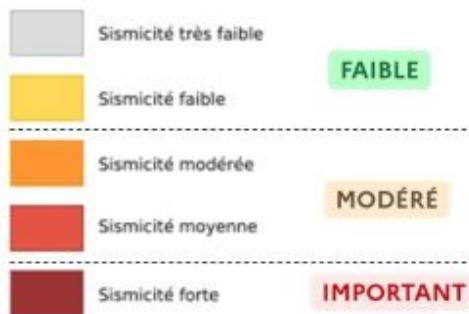
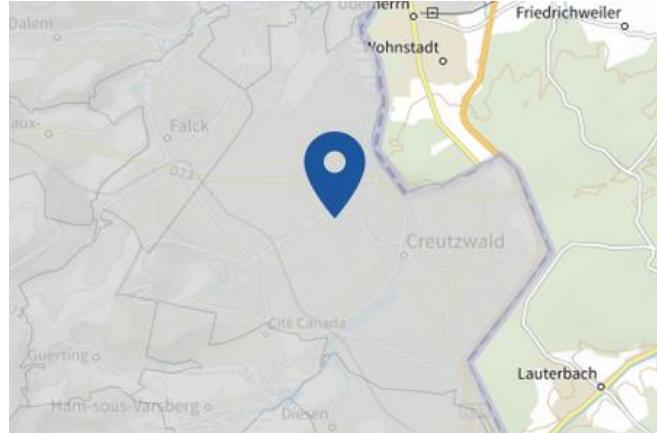
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2527884A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/09/2025	23/10/2025
INTE2424582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/08/2024	27/09/2024
IOME2415152A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/05/2024	14/06/2024
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9600559A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1996	05/02/1997
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/05/1983	24/06/1983
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

Risque de séisme sur Creutzwald

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Creutzwald

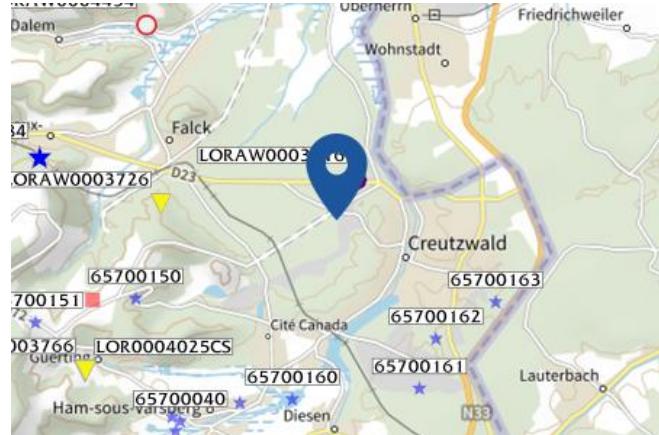
Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



- | | | | | | | | |
|--|------------|--|---------------|--|--------------------|--|--------------|
| | Cave | | Carrière | | Naturelle | | Indéterminée |
| | Galerie | | Ouvrage Civil | | Ouvrage militaire | | Puits |
| | Souterrain | | Glissement | | Erosion des berges | | Effondrement |
| | Coulee | | Eboulement | | | | |

Informations détaillées :

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Creutzwald

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Creutzwald

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Faible Modéré Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Creutzwald

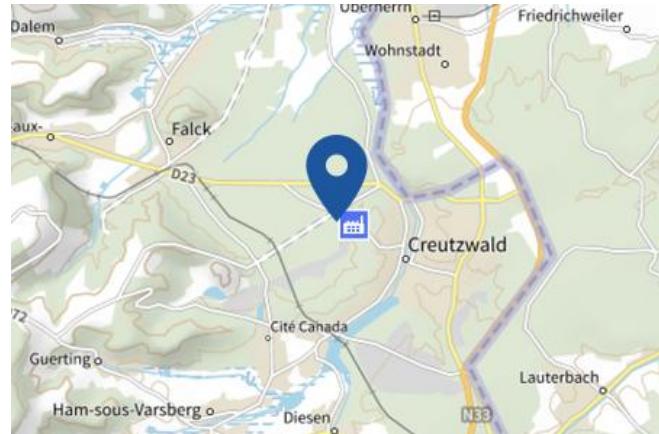
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

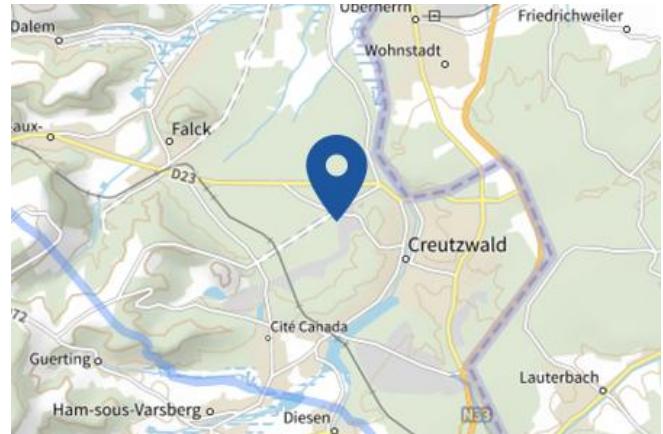
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
LORMAFER	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Creutzwald

 Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Produits chimiques



Hydrocarbures

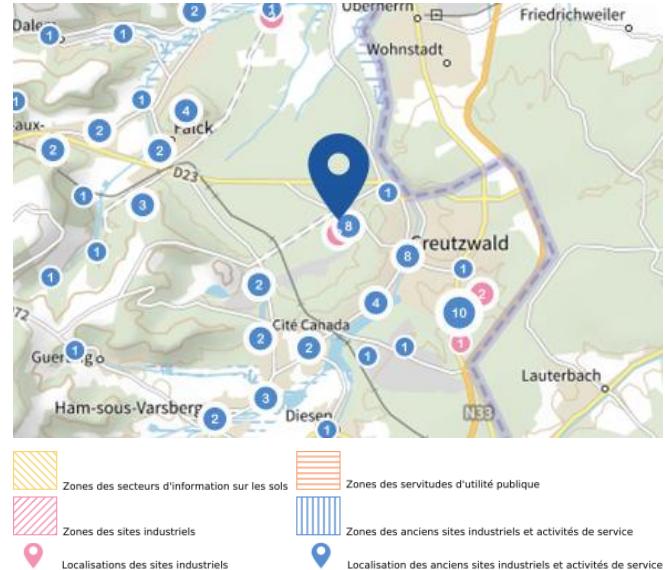


Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Creutzwald

 Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque minier sur Creutzwald

Risque sur la commune EXISTANT

A l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, peuvent se produire plusieurs types de risques.

Il y a généralement des mouvements résiduels de terrain : effondrements localisés ou généralisés, affaissements. Les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.

Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses (grisou), émissions de gaz asphyxiants, toxiques ou de radioactivité (uranium ou radon).



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



DDRM : DDRM57

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Affaissement minier

Affaissements progressifs

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

4 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
65700150	Effondrement / Affaissement	
65700161	Effondrement / Affaissement	
65700162	Effondrement / Affaissement	
65700163	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

1 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LORAW0003716	ouvrage militaire	Shleiff

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

6 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000841101	CDF - CARREAU du SIEGE 2 - LA HOUVE	Clôturée
SSP000282501	TOTAL	En cours
SSP000940201	I.P.L	Clôturée
SSP001027201	TMD Friction	En cours
SSP001068001	LORMAFER	En cours
SSP001098901	NILOS	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

65 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3920494	I.P.L	Indéterminé	
SSP3920471	Atelier de chaudronnerie- Mines de la	En arrêt	
SSP3920405	Exploitation de charbon La Houve -	En arrêt	
SSP3920404	Gîte de fer	En arrêt	
SSP3920403	Mine de charbon de la Houve (Puits	En arrêt	
SSP3920074	Atelier de carrosserie et peinture	En arrêt	
SSP3920073	Atelier réparations mécaniques	En arrêt	
SSP3920072	Station service	En arrêt	
SSP3920071	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP3920070	Exploitation d'une installation de	En arrêt	
SSP3920069	Dépôt liquides inflammables	En arrêt	
SSP3920068	Garage - carrosserie - peinture	En arrêt	
SSP3920067	Fabrication de matières plastiques	Indéterminé	
SSP3918776	Atelier de revêtement électrolytique des	En arrêt	
SSP3918758	Concession de mines de fer	En arrêt	
SSP3918757	Concession minière ("Concession	En arrêt	
SSP3918756	Concession minière	En arrêt	
SSP3918755	Houillère de la Houve-Dépôt liquides	En arrêt	
SSP3918754	Droguerie	En arrêt	
SSP3918753	Centrale électrique	En arrêt	
SSP3918752	Garage-Carrosserie et peinture	En arrêt	
SSP3918751	Garage avec réparation de	En arrêt	
SSP3918750	Fabrication et réparation de matériel	En arrêt	
SSP3918749	Fabrication et réparation de matériel	En arrêt	
SSP3918748	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3918747	Atelier de chaudronnerie-tôlerie et	Indéterminé	
SSP3918746	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3918745	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP3918744	Garage avec dépôt de liquide	Indéterminé	
SSP3918743	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Indéterminé	
SSP3918742	Abattoir	En arrêt	
SSP3918741	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En arrêt	
SSP3918740	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En arrêt	
SSP3918739	Garage automobile	En arrêt	
SSP3918738	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP3918737	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En arrêt	
SSP3918736	Station-service et garage	Indéterminé	
SSP3918735	Garage automobile	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3918734	Houillère	En arrêt	
SSP3918733	Cristallerie, ex Verrerie	En arrêt	
SSP3918732	Fabrique de quincaillerie et de	En arrêt	
SSP3918731	Fabrique d'outils de grosse taillanderie	En arrêt	
SSP3918730	Garage et Dépôt de liquides	En arrêt	
SSP3918729	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3918728	Garage automobile	En arrêt	
SSP3918727	Chaudronnerie-tôlerie	En arrêt	
SSP3918726	Garage automobile	En arrêt	
SSP3918725	Dépôts de brai	En arrêt	
SSP3917134	Concession de mine de houille de Falck	Indéterminé	
SSP3916963	Réfection de wagons	En arrêt	
SSP3916403	Usine à fer et forges - Mine et usine	En arrêt	
SSP3916240	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En arrêt	
SSP3916153	Dépôt de liquides inflammables,	En arrêt	
SSP3915940	Extraction de la houille	En arrêt	
SSP3915928	Extraction de la houille	En arrêt	
SSP3915927	Extraction et agglomération de la houille	En arrêt	
SSP3915872	Construction métallique et mécanique	En arrêt	
SSP3915871	Traitement et revêtement des métaux	En arrêt	
SSP3915870	Industrie du caoutchouc	En arrêt	
SSP3915869	TMD Friction, ex-EUROFREIN	En arrêt	
SSP3915868	Fabrique de plastique	En arrêt	
SSP3915591	Atelier de tôlerie	En arrêt	
SSP3915579	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3915547	Usine de fabrique de voitures électriques	En arrêt	
SSP3915528	Fabrication de mobilier métallique	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

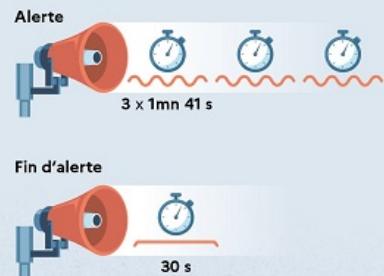
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr